



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 05/05/21

Reçu en Préfecture le : 06/05/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20210504-117114-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

Séance du mardi 4 mai 2021
D-2021/172

Aujourd'hui 4 mai 2021, à 14h02,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaëtan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

Madame Géraldine AMOUROUX et Monsieur Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM présents à partir de 15h31, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 17h25, Madame Alexandra SIARRI présente jusqu'à 17h30, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18h00, Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 18h00

Excusés :

Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

Subventions à diverses associations culturelles. Autorisation

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D-2021/122 en date du 30 mars dernier, vous avez autorisé Monsieur le Maire à soutenir financièrement divers acteurs culturels du territoire.

Dans le prolongement de cette délibération, il est aujourd'hui proposé d'attribuer, dans ce même cadre, les subventions suivantes :

- association ADMAA / Allez les Filles : 10 000 euros

Le Festival de musiques actuelles *Relâche*, temps fort estival et action annuelle principale de l'association ADMAA / Allez les Filles, propose entre juillet et septembre 2021 une série d'une dizaine de concerts, majoritairement gratuits, et adaptés au contexte de crise sanitaire dans l'espace public de la métropole Bordelaise.

- association ADRIA : 8 000 euros

Du 14 au 23 juillet 2021, l'association ADRIA propose la 4^e édition du festival *Les Nouvelles saisons*, soit une douzaine de concerts dans divers lieux de Bordeaux, autour de la musique de chambre, du répertoire baroque, classique, lyrique et, pour la première fois cette année, autour du jazz.

- association Asil Banzaï lab. : 8 000 euros

Projet de résidence artistique éphémère scénographiée porté depuis 2018 par le collectif et label musical Banzaï Lab. Chaque week-end de juillet 2021 à La Bastide, un espace d'expression solidaire, engagé et créatif sera ouvert au public et aux artistes féminines de la scène électro-hip-hop et arts urbains (IAE Université de Bordeaux).

- association Bordeaux Open Air : 8 000 euros

Le festival Bordeaux Open Air souhaite remplacer son format de manifestation habituel en investissant un espace vert de la Ville de Bordeaux dans une scénographie évolutive pendant 92 jours d'affilée. Seront ainsi proposés au public de début juillet à fin septembre 2021, des Dj sets, des rencontres et conférences, des ateliers jeune public, des brunchs et des chefs locaux en résidence.

- association Einstein on the beach : 8 000 euros

Le projet *De l'autre côté de l'eau* propose fin août 2021 des performances artistiques, place Calixte Camel, épicerie durant 4 jours de balades sonores et musicales dans l'espace public rive droite à la rencontre des artistes et des musiques buissonnières. Une création originale sera présentée mettant en lumière les femmes artistes de la scène expérimentale et sonore libanaise.

- association Fuzz corporation : 8 000 euros

Fuzz installe sa *Guinguette Deschamps* sur les Quais de Queyries durant la saison culturelle 2021 de la Ville de Bordeaux. Ce projet événementiel convivial mêlera musiques actuelles et terroir, et invitera à la découverte de jeunes talents de la scène rock et électro régionale et de la production viticole bio et éthique local sur une série de vendredis et samedis de l'été 2021.

- association Quatuors à Bordeaux : 10 000 euros

Vibre ! est la nouvelle formule du festival *Quatuors à Bordeaux* dont la direction artistique est désormais signée par le Quatuor Modigliani. Du 20 mai au 8 juin 2021 seront accueillis des interprètes prestigieux et de jeunes musiciens prometteurs dans une approche nouvellement pluridisciplinaire. Le festival sera également un temps fort de pédagogie avec des conférences, des master-classes, des concerts scolaires et à vocation sociale

- association TPLT : 8 000 euros

Le collectif TPLT présentera début juillet 2021 la première édition de son festival musical éponyme fondé sur une forte dimension expérientielle au Parc Bordelais dans le cadre de la saison culturelle de la Ville de Bordeaux. Cet événement artistique, citoyen et éco-responsable, mettra en avant la gastronomie locale et la production viticole raisonnée et programmera des plateaux artistiques exclusivement locaux et nationaux.

- association Trafic : 10 000 euros

L'association Trafic présentera du 1^{er} au 4 juillet 2021 sur l'esplanade Wellman, au cœur du quartier des Bassins à Flots, une nouvelle version de son festival *Ahoy !* traditionnellement dédié aux musiques actuelles et aux arts numériques. Ce format familial, adapté aux contraintes sanitaires, comprendra un axe jeune public significativement renforcé et intégrera d'autres disciplines artistiques (danse, cinéma, arts de la rue...).

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2021, rubrique 30 - nature 65748, ainsi qu'à élaborer et signer les conventions de partenariat qui s'y rattachent.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Proposition d'amendement du groupe Bordeaux Ensemble conformément à l'article 26 du règlement Intérieur du Conseil Municipal

Le monde culturel traverse une immense épreuve. Rarement les difficultés auront été aussi nombreuses et concomitantes : fermeture des lieux, disparition des recettes, impossibilité de diffuser et parfois de créer et, peut-être est-ce le plus grave, une société profondément fracturée qui rend l'acte de création infiniment plus complexe.

Ce contexte ne doit pas être aggravé en raison des choix budgétaires de la ville de Bordeaux. Or plusieurs structures semblent privées de leurs subventions de fonctionnement en 2021. En cette période si compliquée, et alors que la réouverture des lieux culturels se précise enfin, une demande de subvention non déposée ou en retard ne saurait constituer une raison valable pour supprimer des financements municipaux.

Aussi, compte-tenu du budget encore disponible, nous proposons d'ajouter aux subventions proposées la liste suivante :

-théâtre L'oeil-La Lucarne : 15 000 euros

-la compagnie Présence : 8000 euros

-la compagnie JOB : 8000 euros.

-Act'Image : 2000 euros

-Eufonia : 5000 euros

-La Société d'histoire de Bordeaux : 400 euros

-L'Agence Créative : 3000 euros

AMENDEMENT REJETE

NON PARTICIPATION AU VOTE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

VOTE CONTRE DE LA MAJORITE

Proposition de renvoi à l'étude de l'administration de l'amendement proposé, conformément à l'article 26 du Règlement Intérieur du Conseil Municipal

ADOpte A LA MAJORITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX ENSEMBLE

VOTE CONTRE DU GROUPE RENOUVEAU BORDEAUX

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 mai 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

Associations bénéficiaires	Estimation des aides en nature 2021 sur la base des montants 2019 (en euros)
ADMAA allez les filles	82 279,08
ADRIA	2 049,81
ASIL Banzai lab	3 001,88
Bordeaux Open Air	21 847,40
Einstein on the beach	2 395,00
Fuzz Corporation	8 490,72
Quatuors à Bordeaux	14 970,00